

Doctorat en musique, option interprétation classique (D. Mus.)

Programme de 3^{ème} cycle Numéro de programme : 3-605-1-1 Numéro de version : Version 09 (H19)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-musique-option-interpretation/structure-du-programme/>

Faculté de musique

Université  de Montréal et du monde.

1 ^{re} année			2 ^{ème} année			3 ^{ème} année et plus	Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
Automne (1 ^{er} trimestre)	Hiver (2 ^{ème} trimestre) ¹	Été (3 ^{ème} trim.)	Automne (4 ^{ème} trimestre)	Hiver (5 ^{ème} trimestre)	Été (6 ^{ème} trim.)	7 ^{ème} au 15 ^{ème} trimestre	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Inscription au statut <i>plein temps obligatoire</i> ²			Inscription au statut <i>plein temps obligatoire</i>			Inscription au statut <i>rédaction</i>	Segment 70 Propre à l'option Générale
Bloc 70A – Option <i>Selon l'offre de choix de séminaires</i> (3 crédits)	Bloc 70A – Option <i>Selon l'offre de choix de séminaires</i> (3 crédits)		Bloc 70A – Option <i>Selon l'offre de choix de séminaires</i> (3 crédits)	Bloc 70A – Option <i>Selon l'offre de choix de séminaires</i> (3 crédits)	Bloc 70C – Obligatoire MIN7945 Examen de doctorat (0 crédit)	Bloc 70C – Obligatoire MIN7960 Récital final ³ (36 crédits)	Bloc 70A : Option – 12 crédits <i>Selon l'offre de choix de séminaires</i> Bloc 70B Tutorat : Option – 18 crédits <i>Cours d'instrument : MUI 6**5A, B ou C</i> Bloc 70C : Obligatoire – 60 crédits MIN7945 Examen de doctorat MIN7958 Récital I MIN7959 Récital II MIN7960 Récital final
Bloc 70B – Option <i>Cours d'instrument</i> (4,5 crédits)	Bloc 70B – Option <i>Cours d'instrument</i> (4,5 crédits)		Bloc 70B – Option <i>Cours d'instrument</i> (4,5 crédits)	Bloc 70B – Option <i>Cours d'instrument</i> (4,5 crédits)			
	Bloc 70C – Obligatoire MIN7958 Récital I ⁴ (12 crédits)			Bloc 70C – Obligatoire MIN7959 Récital II (12 crédits)			
	Remise du formulaire Plan global d'études » <u>AVANT</u> la fin du trimestre 2.				Remise du formulaire « Avis de récital » dès que la date du <u>récital final</u> est attribuée.		
7,5 crédits	19,5 crédits	0 cr.	7,5 crédits	19,5 crédits	0 cr.	36 crédits	

¹ Le début de vos études (trimestre 1) peut commencer au trimestre d'hiver, selon votre trimestre d'admission.

² L'inscription à un minimum de 6 trimestres de scolarité au statut plein temps est obligatoire (été compris même si la faculté ne dispense pas de cours), suivi de 1 à 9 trimestres de rédaction.

³ Récital final, durée de 60 minutes. **Le programme de récital** doit toujours être remis le **1^{er} du mois précédent le mois du récital** (ex : 1^{er} avril pour un récital le 15 mai.) Lors du récital final, des **notes de programme** ainsi qu'un **texte explicatif** de deux pages sur la démarche comme interprète doivent être remis en même temps que le programme du récital. L'inscription à ce sigle ne se fera qu'une fois le dépôt initial fait (récital final ou thèse).

⁴ Récital, durée de 50 à 60 minutes.